

<https://www.ujfp.org/spip.php?article6302>

UJFP

GAZA : halte aux massacres, levée immédiate du blocus, sanctions contre Israël



pour comprendre - En Israël-Palestine - Gaza -
Date de mise en ligne : vendredi 6 avril 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI).

Le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens appelle à l'organisation de rassemblements partout en France cette semaine en particulier le prochain week-end.

Le vendredi 30 mars 2018, l'armée israélienne a tiré à balles réelles contre les Palestiniens de Gaza, qui s'étaient rassemblés en masse pour la « marche du retour », exigeant la levée du blocus de Gaza et le droit au retour des réfugiés palestiniens. On compte 16 morts, victimes de tirs des snipers de l'armée israélienne, officiellement postés pour tuer, et 1416 blessés dont la moitié par balles.

Le blocus de Gaza, total depuis bientôt 11 ans, enferme et pousse au désespoir une population de 2 millions de personnes, dont 1,3 millions de réfugiés, qui ne demandent qu'à vivre, travailler, produire, faire vivre leur société. Il détruit l'économie et la société palestinienne de Gaza. Il est illégal selon le droit international et condamné par de nombreux États, dont la France.

Le droit au retour des réfugiés palestiniens, chassés de leurs foyers en 1948, est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU. Israël l'a acceptée, comme condition de son admission à l'ONU le 11 mai 1949, mais a toujours refusé de la mettre en œuvre.

Les marches du retour vont se poursuivre pendant 6 semaines, jusqu'au 15 mai prochain, date qui marquera les 70 ans de la Nakba, l'expulsion des Palestiniens chassés de leur propre pays. Tout en dénonçant la colonisation, l'occupation, l'annexion de Jérusalem et les provocations de Trump, elles porteront la revendication des réfugiés palestiniens pour la mise en œuvre de leur droit au retour.

Il faut arrêter ce massacre, qui risque de se reproduire dans les jours et semaines à venir : La France et L'Europe ont un devoir de protection du peuple palestinien. Elles doivent immédiatement et clairement interdire à Israël, sous peine de sanctions immédiates, le recours aux armes de guerre contre la population palestinienne qui manifeste pour ses droits.

Face à un pouvoir israélien qui ne se donne plus aucune limite, face aux provocations et à la complicité des États-Unis, la France et l'Europe doivent maintenant changer de logique : elles doivent exiger la levée du blocus de Gaza, l'arrêt de toute colonisation, l'arrêt des destructions de maisons et d'infrastructures palestiniennes, la suspension de toute mesure unilatérale, la fin de l'occupation et le droit au retour des réfugiés palestiniens en application de la résolution 194 de l'ONU. Ces demandes ne peuvent plus être des options ou des souhaits, elles doivent devenir des exigences, assorties de sanctions tant qu'elles ne sont pas appliquées.

Pour faire cesser la complicité des institutions françaises, européennes et internationales et des grandes entreprises, nous appelons nos concitoyens à se mobiliser, à agir pour porter ces exigences par tous les moyens de l'action citoyenne y compris ceux portés par la société civile palestinienne sous la forme de la campagne BDS, notamment la demande d'embargo sur les armes et l'arrêt de la coopération militaire et sécuritaire avec Israël.

Halte aux massacres. Levée immédiate du blocus de Gaza. Sanctions contre Israël. Respect des droits du peuple

palestinien.

Signataires membres du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) - AFD International - AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Juivo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité - Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) - Socialistes pour la Paix - Sortir du colonialisme - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires